



Politique relative aux droits de la personne

Adoptée le 15 juillet 2024

TABLE DES MATIÈRES

I. Déclaration de principes	3
II. Engagements et Principes d'H₂O Innovation	3
A. Travail des enfants et travail forcé	3
B. Traitement équitable	4
C. Diversité, égalité et inclusion	4
D. Pots-de-vin et corruption	5
E. Lieu de travail et environnement surs et sains	5
F. Protection des données personnelles	6
III. Gestion des droits de la personne	6
A. Mise en œuvre	6
B. Risque et conformité	6
C. Transparence et gouvernance	7
D. Politiques d'entreprise d'H ₂ O Innovation	8
E. Responsabilité	8

I. DÉCLARATION DE PRINCIPES

Le respect des droits de la personne est une valeur fondamentale d'H₂O Innovation inc. et de ses filiales (« **H₂O Innovation** » ou la « **Société** »). L'objectif de la présente politique relative aux droits de la personne (« **la politique** ») est de communiquer aux employés, clients, fournisseurs et partenaires commerciaux d'H₂O Innovation, ainsi qu'aux communautés au sein desquelles nous intervenons, les valeurs éthiques et sociales que nous respectons et cherchons à faire respecter dans le cadre de nos décisions d'affaires, de nos activités et de nos partenariats.

La présente politique s'inspire des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies, des normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ainsi que du projet de loi canadien S-211, *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* (la « **Loi** »). L'objectif d'H₂O Innovation est de soutenir, de respecter et de protéger les droits de la personne, tant dans ses propres activités commerciales que dans ses relations d'affaires avec d'autres parties. H₂O Innovation a les mêmes attentes vis-à-vis de ses fournisseurs et de ses partenaires commerciaux. La présente politique, combinée à celles mentionnées ci-dessous qui traitent des droits de la personne dans leurs champs d'application respectifs, reflète l'engagement d'H₂O Innovation en faveur des droits de la personne et les efforts continus qu'elle déploie pour protéger les droits de la personne dans toutes ses activités.

Que sont les droits de la personne?

Les droits de la personne sont les libertés et droits fondamentaux auxquels peut prétendre toute personne dans le monde. Ils reposent sur des valeurs communes telles que la dignité, l'équité, l'égalité, le respect et l'indépendance. En cas de divergence entre le droit national et les normes internationales en matière de droits de la personne, H₂O Innovation respectera la norme la plus élevée. Si ces législations sont contradictoires, nous nous conformerons au droit national, tout en cherchant à respecter les droits internationaux de la personne dans toute la mesure du possible.

II. ENGAGEMENTS ET PRINCIPES D'H₂O INNOVATION

La présente politique énonce les principes et les engagements qui guident l'approche d'H₂O Innovation en matière de respect des droits de la personne.

A. Travail des enfants et travail forcé

H₂O Innovation s'engage à abolir le travail des enfants dans sa sphère d'influence. À cette fin, H₂O Innovation, ses employés et ses fournisseurs doivent interdire l'embauche de personnes (i) âgées de moins de 18 ans pour les postes exigeant un travail dangereux, (ii) âgées de moins de 15 ans pour tout type d'emploi et (iii) âgées de moins de 13 ans pour l'apprentissage.

H₂O Innovation attend des fournisseurs et des entrepreneurs avec lesquels elle fait affaire qu'ils respectent les mêmes normes. Si H₂O Innovation apprend qu'il y a eu violation de ces principes et que celle-ci n'est pas corrigée, la Société mettra fin à la relation d'affaires.

H₂O Innovation soutient les programmes de stages et d'apprentissage temporaires en entreprise pour les jeunes, ainsi que les emplois saisonniers habituels, à condition que ces personnes soient

étroitement encadrées et que leur moral, leur sécurité, leur santé et leur obligation scolaire ne soient pas compromis de quelque manière que ce soit.

H₂O Innovation ne doit pas utiliser, être sciemment complice ou bénéficier sciemment du travail forcé ou involontaire, qu'il s'agisse de servitude, d'emprisonnement ou d'apprentissage, y compris la servitude pour dettes et la traite des personnes.

H₂O Innovation exige également que l'ensemble de la main-d'œuvre d'un fournisseur comprenne les termes de son contrat de travail. De plus, H₂O Innovation interdit aux fournisseurs de retenir ou de détruire les documents d'identité ou d'immigration, les passeports ou les permis de travail de leurs employés.

B. Traitement équitable

H₂O Innovation s'engage à suivre des pratiques équitables en matière d'emploi, et ses politiques (telles que définies ci-dessous) et pratiques reflètent cette conviction.

Nous nous engageons à respecter les droits internationaux du travail dans toutes nos activités. Conformément à (i) la politique de diversité, d'équité et d'inclusion et à (ii) la politique d'égalité d'accès à l'emploi d'H₂O Innovation, toutes les décisions relatives à l'emploi, telles que l'embauche, la formation et le perfectionnement, la rémunération, les avantages sociaux, la reconnaissance, la promotion, les mesures disciplinaires et le licenciement, seront prises uniquement en fonction des qualifications, de la performance et du comportement de l'individu ou d'autres considérations professionnelles légitimes.

Nous veillons à ce que les horaires de travail soient raisonnables et conformes à la législation locale. H₂O Innovation reconnaît le droit de ses employés de former des syndicats et des associations d'employés, d'y adhérer et de négocier collectivement.

Nous promouvons le droit à l'éducation en donnant à tous nos employés l'opportunité de se former de manière continue. Notre portail d'apprentissage en ligne pour les employés offre un éventail de formations allant des connaissances techniques aux compétences relationnelles en passant par l'aptitude à l'encadrement. Il permet à nos employés d'entièrement adapter leur parcours d'apprentissage individuel à leurs besoins. Nous pensons qu'en aidant nos employés à adopter une culture de l'apprentissage tout au long de la vie, nous leur donnons les moyens d'améliorer leur employabilité et de mieux résister aux défis de la vie.

C. Diversité, équité et inclusion

Chez H₂O Innovation, nous accordons une grande valeur aux compétences, aux connaissances et à la diversité que chacun apporte à notre organisation, et nous nous efforçons de créer un environnement diversifié, équitable et inclusif qui favorise un sentiment d'appartenance et permet à tous nos employés de s'épanouir. Nous nous engageons à défendre les droits de la personne dans un profond respect de la diversité. Nous reconnaissons que les différences apportent des perspectives et des pratiques uniques, et nous abordons les questions relatives aux droits de la personne avec sensibilité et compréhension. Nos efforts sont guidés par le principe selon lequel les droits de la personne sont universels, mais leur application doit être modulée en fonction du contexte afin de garantir l'inclusivité et le respect des diverses normes et valeurs culturelles.

H₂O Innovation s'engage à promouvoir un environnement de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de représailles, et à offrir des chances égales d'emploi à tous les candidats et employés, indépendamment de la couleur, de la religion, du sexe, de l'âge, de l'origine nationale, de l'ethnicité, de la situation de famille, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, d'un handicap ou du statut militaire. Notre objectif est également de créer un environnement dans lequel tous les membres du personnel traitent tout un chacun avec dignité, considération et respect, sur le lieu de travail comme dans d'autres espaces liés au travail.

H₂O Innovation ne tolère aucune pratique discriminatoire, aucun harcèlement ni aucune manœuvre d'intimidation et maintient une politique stricte de tolérance zéro à l'égard des comportements inappropriés.

Notre engagement en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances est exposé dans notre politique de diversité, d'équité et d'inclusion et se manifeste également au travers de la formation obligatoire sur les préjugés inconscients pour tous les employés.

D. Pots-de-vin et corruption

H₂O Innovation ne se livre pas sciemment à la corruption, sous quelque forme que ce soit, dans les pays où la Société est présente. H₂O Innovation s'engage à mener ses activités avec honnêteté et intégrité et en toute conformité avec les lois anticorruption applicables, y compris, mais sans s'y limiter, celles applicables au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne et au Chili. Dans l'éventualité où les lois locales seraient plus contraignantes que la politique anticorruption d'H₂O Innovation, les prescriptions locales les plus strictes s'appliqueront.

E. Lieu de travail et un environnement sûrs et sains

Chez H₂O Innovation, l'engagement en faveur de la santé et de la sécurité est une valeur fondamentale; H₂O Innovation veille à la santé et à la sécurité de ses employés, de ses entrepreneurs, de ses clients et des tiers. Nos efforts pour garantir un lieu de travail sain et sûr renforcent notre engagement en faveur des droits de la personne. H₂O Innovation s'efforce de :

- mener tous les aspects de ses activités de manière à protéger la sécurité et la santé de ses employés, de ses entrepreneurs, de ses clients et du grand public;
- fournir et utiliser les ressources nécessaires au maintien de lieux de travail sûrs et sains;
- identifier et prendre des mesures raisonnables pour éliminer ou atténuer les dangers potentiels sur le lieu de travail;
- fournir des informations sur la sécurité à tous les employés afin de les éduquer, les former et les protéger contre les risques d'accident sur le lieu de travail. Veiller à ce que tous les employés soient formés et habilités à arrêter de travailler chaque fois qu'ils constatent des conditions ou des comportements dangereux, jusqu'à ce que le travail puisse être accompli en toute sécurité;
- prendre des mesures pour prévenir les actes de violence, les menaces et l'intimidation physique sur le lieu de travail.

H₂O Innovation encourage la protection de l'environnement, le respect des communautés et l'application des principes du développement durable afin de réduire au minimum les impacts environnementaux associés à ses activités. Nos pratiques quotidiennes en matière de protection de l'environnement sous-tendent nos orientations stratégiques en faveur du développement durable. Les employés doivent signaler à leur supérieur hiérarchique toute situation potentiellement dangereuse pour l'environnement.

F. Protection des données personnelles

H₂O Innovation reconnaît que les données personnelles doivent être traitées avec prudence. Nous nous engageons à mener nos activités conformément à toutes les lois relatives à la protection des données et à la vie privée en vigueur dans les pays où nous sommes présents, ainsi qu'aux normes les plus élevées en matière de conduite éthique.

Comme indiqué dans sa politique de confidentialité et dans sa politique sur la protection des renseignements personnels des employés, H₂O Innovation s'engage à collecter et à traiter les données personnelles de manière équitable et légale, à respecter les droits et les choix individuels et à gérer les données personnelles de manière responsable.

Nous exigeons de nos prestataires de services externes qu'ils fassent de même et qu'ils se conforment pleinement à la politique de confidentialité d'H₂O Innovation, ainsi qu'à toute législation applicable en matière de protection des données et de la vie privée. Ils doivent également prendre des dispositions techniques et organisationnelles adéquates en matière de sécurité pour protéger les données à caractère personnel.

III. GESTION DES DROITS DE LA PERSONNE

A. Mise en œuvre

La confiance, la transparence et la responsabilité sont les fondements de l'engagement d'H₂O Innovation en faveur des droits de la personne. H₂O Innovation, ses employés et ses représentants doivent respecter le Code de conduite et d'éthique des affaires et les autres politiques d'H₂O Innovation, qui constituent les fondements à partir desquels la Société prend des décisions d'affaires efficaces et éthiques et identifie les situations susceptibles de soulever des questions d'ordre juridique et éthique. Les fournisseurs d'H₂O Innovation doivent répondre aux attentes du Code de conduite des fournisseurs d'H₂O Innovation et aux conditions contractuelles.

Nous reconnaissons que notre succès repose sur une culture d'entreprise qui intègre la notion d'entreprise responsable dans tout ce que nous faisons, et nos dirigeants ont la responsabilité de proposer des orientations et de la clarté, et d'avoir un comportement exemplaire. Nous nous efforçons d'intégrer efficacement les considérations relatives aux droits de la personne dans nos décisions d'affaires, ce qui concerne nos propres activités, ainsi que les relations avec nos fournisseurs et nos clients.

Améliorer l'accessibilité et la confiance dans nos mécanismes de traitement des griefs peut nous aider à identifier, prévenir et atténuer les risques et, le cas échéant, à apporter des solutions appropriées aux impacts déjà survenus. Nous nous efforçons donc d'améliorer la portée, la compréhension et l'accessibilité de notre mécanisme de traitement des griefs afin qu'il soit plus largement utilisé pour soutenir le signalement des problèmes liés aux droits de la personne.

B. Risque et conformité

H₂O Innovation s'engage à prendre des mesures pour évaluer la nature et l'étendue de son exposition au risque d'esclavage moderne, de travail des enfants et de traite des personnes dans sa chaîne d'approvisionnement, en encadrant de manière proactive les personnes avec lesquelles elle travaille. Dans le cadre de ses efforts pour surveiller et réduire ces risques au sein

de sa chaîne d'approvisionnement, H₂O Innovation adoptera des procédures de vérification préalable conçues pour :

- établir et évaluer les zones de risque potentiel dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement;
- surveiller les zones de risque potentiel dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement;
- réduire le risque d'esclavage, de travail des enfants et de traite des personnes dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement;
- fournir une protection adéquate aux lanceurs d'alerte.

H₂O Innovation considère que le risque d'esclavage, de traite des personnes ou de travail des enfants au sein de sa main-d'œuvre est faible en raison des procédures et politiques existantes. H₂O Innovation continuera à surveiller sa chaîne d'approvisionnement, en tenant compte notamment de tout changement significatif chez ses fournisseurs. En cas de soupçon d'activités contraires aux exigences de la présente politique, H₂O Innovation enquêtera et prendra les mesures qui s'imposent.

C. Transparence et gouvernance

H₂O Innovation cherche à identifier, gérer et prévenir les violations de la présente politique. Si un employé d'H₂O Innovation croit qu'une personne ou une pratique quelconque de la Société ou de nos partenaires d'affaires enfreint la présente politique, le Code de conduite et d'éthique ou toute loi ou réglementation connexe, il est tenu de le signaler immédiatement à son responsable ou au service des ressources humaines ou d'avoir recours à la procédure de lancement d'alerte en envoyant un courriel à l'adresse suivante : whistleblower@h2oinnovation.com.

Nos fournisseurs, entrepreneurs, clients ou toute autre personne sont priés de signaler toute infraction présumée à leur contact au sein du service des achats ou à l'adresse whistleblower@h2oinnovation.com.

H₂O Innovation doit prendre au sérieux tout signalement concernant les droits de la personne, quelle que soit la manière dont celui-ci est reçu. Nos procédures sont conçues pour examiner et résoudre rapidement chaque problème, ainsi que pour assurer un suivi régulier et en rendre compte si nécessaire.

Si nous identifions des impacts négatifs sur les droits de la personne résultant de nos activités commerciales, nous nous engageons à atténuer ces impacts négatifs ou à y remédier de manière juste et équitable.

Des pratiques efficaces en matière de droits de la personne dépendent de la sensibilisation des employés et de l'application de ces pratiques par ces derniers. H₂O Innovation s'engage à organiser des formations et à diffuser des messages afin de sensibiliser aux valeurs et aux pratiques commerciales de la Société. Chaque année, les employés d'H₂O Innovation sont tenus de relire le Code de conduite et d'éthique des affaires d'H₂O Innovation, de s'engager à le respecter et d'assister aux formations correspondantes.

Nous nous engageons à renforcer la sensibilisation et la connaissance des droits de la personne dans l'ensemble de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement, et nous nous

efforçons d'accroître la capacité de notre direction et de nos fournisseurs à identifier efficacement les problèmes liés aux droits de la personne et à y répondre.

D. Politiques d'entreprise d'H₂O Innovation

Plusieurs des engagements d'H₂O Innovation, décrits dans la présente politique, en matière de droits de la personne sont intégrés à d'autres politiques et déclarations pertinentes (formant avec la présente politique les « **politiques** »), qui jouent un rôle déterminant dans la gestion de notre approche globale en matière de droits de la personne :

- le Code de conduite et d'éthique des affaires
- le Code de conduite et d'éthique des fournisseurs
- la politique d'égalité d'accès à l'emploi
- la politique de diversité, d'équité et d'inclusion
- la politique relative au harcèlement
- la politique relative aux lanceurs d'alerte
- la politique de confidentialité
- la politique sur la protection des renseignements personnels des employés
- la politique en matière de santé, de sécurité et d'environnement
- la politique anticorruption

H₂O Innovation est également soumise à d'importantes obligations légales et à des autorisations réglementaires, et toutes nos actions dans le cadre de la présente politique doivent être menées en conformité avec les lois et règlements applicables.

E. Responsabilité

H₂O Innovation reconnaît qu'il lui incombe de veiller à ce que ses politiques et procédures excluent en permanence de ses activités l'esclavage, la traite des personnes, le travail forcé et le travail des enfants. La Société révisé ses procédures, y compris la formation du personnel, pour s'assurer que ces questions sont traitées en permanence conformément aux exigences des lois applicables et aux bonnes pratiques commerciales.

Notre engagement en faveur de pratiques commerciales éthiques se poursuivra en interne, par le biais de nos procédures de vérification préalable des fournisseurs, ainsi que par la veille des modifications apportées aux lois et règlements applicables.

Le conseil d'administration d'H₂O Innovation est chargé de veiller au respect de ces engagements et notre direction générale est chargée de superviser leur mise en œuvre et de veiller à ce que toute violation de la présente politique ou de l'une de ses politiques et procédures associées fasse l'objet d'une enquête.

Nous reconnaissons que la nature des risques en matière de droits de la personne associés à nos activités et à nos services évoluera au fil du temps, à mesure que nos activités, leur contexte et nos relations d'affaires changeront également. Nous nous engageons donc à réexaminer périodiquement ces domaines prioritaires et à les mettre à jour si nécessaire.

Datée du 15 juillet 2024